

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: PPG_Class3_WB

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: CH-2019-0026

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0021841-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
1.1. Nom	1
1.2. Type(s) de produit	1
1.3. Titulaire de l'autorisation	1
1.4. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille	2
2.2. Type de formulation	3
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP	3
1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 1	3
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	3
1.3 Type(s) de produit	4
2. Composition du méta-RCP	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	4
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	5
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	5
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	6
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	7
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	7
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	8
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	8

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	9
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	10
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	10
1. Informations administratives sur le méta-RCP	12
1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 2	12
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	12
1.3 Type(s) de produit	12
2. Composition du méta-RCP	12
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	13
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	13
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	13
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	14
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	15
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	15
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	16
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	16
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	16
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	16
5.1. Consignes d'utilisation	16
5.2. Mesures de gestion des risques	16

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	16
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	17
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	17
6. Autres informations	17
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	17
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	17
1. Informations administratives sur le méta-RCP	18
1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 3	18
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	18
1.3 Type(s) de produit	18
2. Composition du méta-RCP	19
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	19
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	19
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	19
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	20
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	21
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	21
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	22
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	22
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	22
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	24
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	24
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	24
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	24
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	24
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	24
5.1. Consignes d'utilisation	24
5.2. Mesures de gestion des risques	24
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	25

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	25
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	25
6. Autres informations	25
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	25
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	25
1. Informations administratives sur le méta-RCP	26
1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 4	26
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	27
1.3 Type(s) de produit	27
2. Composition du méta-RCP	27
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	27
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	27
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	28
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	28
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	29
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	29
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	30
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	30
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	30
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	31
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	31
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	32
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	32
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	32
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	32
5.1. Consignes d'utilisation	32
5.2. Mesures de gestion des risques	32
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	32
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	33

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	33
6. Autres informations	33
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	33
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	33

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

PPG_Class3_WB

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	PPG AC - France SA
Adresse	1 rue de l'Union Immeuble Union Square, CS10055 92565 Rueil-Malmaison France

Numéro de l'autorisation

CH-2019-0026

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

CH-0021841-0000

Date de l'autorisation

27/11/2019

Date d'expiration de l'autorisation

03/06/2024

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

PPG AC - France SA

Adresse du fabricant

1 rue de l'Union Immeuble Union Square CS10055 92565 Rueil Malmaison France

Emplacement des sites de fabrication

ZI Montplaisir, 25 rue Jean le Rond d'Alembert 81000 Albi France

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Arysta LifeScience Benelux SPRL
Adresse du fabricant	rue de Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Mitchell Cotts Chemicals, Steanard Lane, Mirfield, WF14 8QB West Yorkshire Royaume-Uni Gharda Ltd; D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722 MAHARASHTRA Inde
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen Pharmaceutica NV
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Dongsha ChemZone, Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine
Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	Lanxess Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	- 51369 Leverkusen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 64120-001 Kansas City États-Unis
Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12e 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L 07105 Newark États-Unis

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.11 - 1.29
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.16 - 2.37
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.05 - 0.78
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.05 - 0.76
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.026 - 0.48
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.001 - 0.02925
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	0 - 12.5
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0 - 0.72

2.2. Type(s) de formulation

Emulsion d'huile dans eau (émulsion prête à l'emploi)
Emulsion d'huile dans eau (émulsion à diluer dans l'eau)

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	1.29 - 1.29
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	2.37 - 2.37
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.78 - 0.78
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.76 - 0.76
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.48 - 0.48
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.029 - 0.02925
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	12.5 - 12.5
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0 - 0

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

émulsion d'huile dans eau (émulsion à diluer dans l'eau)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente. Éliminer le récipient dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

Traitement spécifique (voir instructions sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Éviter de respirer les vapeurs.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif par des utilisateurs industriels - 5%

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique- Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes Reticulitermes spp.-TermitesSoldats Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1
Méthode(s) d'application	Application superficielle - Application superficielle / trempage courte durée Application superficielle / pulvérisation Application superficielle / aspersion
Taux et fréquences d'application	Le produit doit être dilué avant application (dilution à 5%). 100 g de produit dilué /m ² pour le bois de classe d'usage 1 - 165 g de produit dilué /m ² pour le bois de classes d'usage 2 et 3.1 - 5 - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Fûts de 50L et 200L en PEHD Cuves de 1000L en PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase de mélange/chargement et des gants et une combinaison de catégorie III type 4 pendant l'application.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement préventif par des utilisateurs professionnels - 5%

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique-
Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves|Insectes

	<p>Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes</p> <p>Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes</p> <p>Reticulitermes spp.-TermitesSoldats</p> <p>Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes</p> <p>Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1</p>
Méthode(s) d'application	<p>Application superficielle -</p> <p>Application superficielle / pulvérisation</p> <p>Application superficielle / brossage / rouleau / tampon tampon</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Le produit doit être dilué avant application (dilution à 5%). 100 g de produit dilué /m² pour le bois de classe d'usage 1 - 165 g de produit dilué /m² pour le bois de classes d'usage 2 et 3.1 - 5 -</p> <p>-</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidons de 5L en PEHD fluoré</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas traiter ou utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.
- Pour l'application par pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de mélange/chargement.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.
- Pour le traitement du bois en extérieur, appliquer seulement par brossage. Un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Rappporter le contenu / récipient au point de vente ou l'éliminer comme déchet spécial.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 1 an
- Agiter avant et pendant l'application
- Stocker à l'abri de la lumière
- Ne pas stocker à une température supérieure à 22°C

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

X6119C
 Xylophène Industrie Xyloprotect CL2
 Xylophène Industrie Xyloprotect EXO 1000

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
 Autorisation nationale)

CH-0021841-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
------------	-----------	----------	------------	-----------	------------

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	1.29
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	2.37
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.78
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.76
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.48
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.02925
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	12.5
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0

Nom commercial

X6119CJ

Numéro de l'autorisation

CH-0021841-0002 1-1

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	1.29

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	2.37
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.78
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.76
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.48
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.02925
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	12.5
Decyl glucoside	D-glucoopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.65 - 0.65
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	1.18 - 1.18
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.39 - 0.39
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.38 - 0.38
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.24 - 0.24
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.0147 - 0.0147
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	6.25 - 6.25
Decyl glucoside	D-glucoopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0 - 0

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

Emulsion d'huile dans eau (émulsion à diluer dans l'eau)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente. Éliminer le récipient dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage..

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

Traitement spécifique (voir instructions sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Éviter de respirer les vapeurs.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif par des utilisateurs industriels - 10%

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique- Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes

	<p>Reticulitermes spp.-TermitesSoldats</p> <p>Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes</p> <p>Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1</p>
Méthode(s) d'application	<p>Application superficielle -</p> <p>Application superficielle / trempage courte durée</p> <p>Application superficielle / pulvérisation</p> <p>Application superficielle / aspersion</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Le produit doit être dilué avant application (dilution à 10%).100 g de produit dilué à 10 %/m² pour le bois de classe d'usage 1 - 165 g de produit dilué à 10% /m² pour le bois de classes d'usage 2 et 3.1 - 10 -</p> <p>-</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Fûts de 200L en PEHD</p> <p>Cuves de 1000L en PEHD</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase de mélange/chargement et des gants et une combinaison de catégorie III type 4 pendant l'application.
- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant l'emploi et suivre toutes les instructions fournies.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Rapporter le contenu / récipient au point de vente ou l'éliminer comme déchet spécial.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 1 an
- Stocker à l'abri de la lumière
- Ne pas stocker à une température supérieure à 22°C

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

X6119B1
Xylophène Industrie Xyloprotect EX 2002

Numéro de l'autorisation

CH-0021841-0003 1-2

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
------------	-----------	----------	------------	-----------	------------

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.65
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	1.18
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.39
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.38
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.24
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.0147
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	6.25
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.11 - 0.11
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.16 - 0.16
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.05 - 0.05
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.05 - 0.05
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.026 - 0.026
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.00135 - 0.00135
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	0 - 0
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0.72 - 0.72

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

émulsion d'huile dans eau (émulsion prête à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Provoque une sévère irritation des yeux.

Contient propiconazole, 1,2-benzisothiazolin-3-one 5-chloro-2-methylisothiazol-3(2H)-one and 2-methylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente. Éliminer le récipient dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage..

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels - Prêt à l'emploi

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique-
Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves|Insectes
Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves|Insectes
Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves|Insectes
Reticulitermes spp.-TermitesSoldats
Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes|Insectes
Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers
Heterotermes spp.-TermitesSoldats
Heterotermes spp.-Termites-Nymphes|Insectes
Heterotermes spp.-TermitesOuvriers

Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1
Méthode(s) d'application	Application superficielle - Application superficielle / brossage / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation
Taux et fréquences d'application	Produit prêt à l'emploi. 200 g produit / m ² pour le bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1 - - - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Pour les professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD - Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bouteilles de 1L en PEHD fluoré - Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5 et 6 L et fûts de 25L en PEHD - Fûts de 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Fûts de 30L et 200L en PEHD - Cuves de 1000L en PEHD <p>Pour les non professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD - Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bouteilles de 1L en PEHD fluoré - Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5L et fûts de 25L en PEHD - Bidons de 20L et fûts de 24, 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par brossage, rouleau, tamponnage et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter ou utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels - Prêt à l'emploi

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement curatif du bois en service

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves|Insectes
Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves|Insectes
Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves|Insectes
Reticulitermes spp-TermiteSoldats
Reticulitermes spp-TermiteNymphes|Insectes
Reticulitermes spp-TermiteOuvriers
Heterotermes spp.-TermiteSoldats
Heterotermes spp.-TermiteNymphes|Insectes
Heterotermes spp.-TermiteOuvriers

Domaine d'utilisation

Intérieur

Traitement curatif (bois en intérieur non exposé aux intempéries et au lessivage) (bois résineux et feuillus)

Méthode(s) d'application

Application superficielle -
Application superficielle / brossage / rouleau / tampon
Application superficielle / pulvérisation

Application par injection -
Application par injection en combinaison avec un traitement superficiel

Taux et fréquences d'application

300 g produit / m² de bois - - -

Produit prêt à l'emploi

Lorsque le traitement est effectué par application superficielle, le taux d'application est:
- 300 g de produit / m² de bois

180 g produit / m² de bois (20 mL par trou, 9 trous/m²) en complément d' une application superficielle - - -

Lorsque l'application est réalisée par injection (combinée avec une application superficielle), le taux d'application est:
180 g produit / m² de bois (20 mL par trou, 9 trous/m²) en complément d' une application superficielle

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Pour les professionnels

- Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD
- Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Bouteilles de 1L en PEHD fluoré
- Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Bidons de 5 et 6 L et fûts de 25L en PEHD
- Fûts de 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Fûts de 30L et 200L en PEHD
- Cuves de 1000L en PEHD

Pour les non professionnels

- Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD
- Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Bouteilles de 1L en PEHD fluoré
- Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Bidons de 5L et fûts de 25L en PEHD
- Bidons de 20L et fûts de 24, 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour les professionnels uniquement :

- Pour l'application par injection combinée à l'application au pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'injection.
- Pour l'application par injection combinée à l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la pulvérisation et des gants pendant l'injection

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant l'emploi et suivre toutes les instructions fournies.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

Pour les professionnels uniquement :

- Pour l'application par injection combinée à l'application au pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'injection.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.
- Pour l'application par injection combinée à l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la pulvérisation et des gants pendant l'injection.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Rappporter le contenu / rcipient au point de vente ou le remettre dans un centre de collecte pour déchets spéciaux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 24 mois
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C
- Stocker à l'abri de la lumière (excepté pour les emballages métalliques)

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

X6119M2

Gori 11

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Bondex Preserve III

CH-0021841-0004 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.11
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.16
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.05
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.05
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.026
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.00135
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	0
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0.72

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

META RCP 4

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.11 - 0.11
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.16 - 0.16
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.05 - 0.05
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.05 - 0.05
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.026 - 0.026
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.00135 - 0.00135
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	0 - 0
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0.72 - 0.72

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

émulsion d'huile dans eau (émulsion prête à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Contient propiconazole, 1,2-benzisothiazolin-3-one 5-chloro-2-methylisothiazol-3(2H)-one and 2-methylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente. Éliminer le récipient dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage..

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels - Prêt à l'emploi

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif du bois pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique-

Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves|Insectes

Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves|Insectes

Lycus brunneus-Lycte brun-Larves|Insectes

Reticulitermes spp.-TermitesSoldats

Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes|Insectes

	<p>Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers</p> <p>Hetero termes spp-TermitesSoldats</p> <p>Hetero termes spp-Termites-Nymphes Insectes</p> <p>Hetero termes spp-TermitesOuvriers</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif du bois pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1</p>
Méthode(s) d'application	<p>Application superficielle -</p> <p>Application superficielle / brossage / rouleau / tampon</p> <p>Application superficielle / pulvérisation</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Produit prêt à l'emploi. 200 g produit / m² pour le bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1 - - -</p> <p>-</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Pour les professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5 et 20L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques <p>Pour les non professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5, 6 et 20L et fûts de 24L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe d'usage 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour le traitement du bois en extérieur, appliquer seulement par brossage. Un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter ou utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels - Prêt à l'emploi

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif (bois en intérieur non exposé aux intempéries et au lessivage)
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes Reticulitermes spp.-TermitesSoldats Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers Heterotermes spp-TermitesSoldats Heterotermes spp-Termites-Nymphes Insectes Heterotermes spp-TermitesOuvriers
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement curatif (bois en intérieur non exposé aux intempéries et au lessivage) (bois résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Application superficielle - Application superficielle / brossage / rouleau / tampon

	<p>Application superficielle / pulvérisation</p> <p>Application par injection - Application par injection en combinaison avec un traitement superficiel</p>
<p>Taux et fréquences d'application</p>	<p>Produit prêt à l'emploi. 300 g produit/ m² de bois - - - Produit prêt à l'emploi</p> <p>Lorsque le traitement est effectué par application superficielle, le taux d'application est: - 300 g de produit / m² de bois</p> <p>Produit prêt à l'emploi. 180 g produit/ m² de bois (20 mL par trou, 9 trous/m²) - - -</p> <p>Lorsque l'application est réalisée par injection (combinée avec une application superficielle), le taux d'application est: - 180 g produit / m² de bois (20 mL par trou, 9 trous/m²) en complément d' une application superficielle</p>
<p>Catégorie(s) d'utilisateurs</p>	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
<p>Dimensions et matériaux d'emballage</p>	<p>Pour les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5 et 20L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques <p>Pour les non professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5, 6 et 20L et fûts de 24L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour les professionnels uniquement :
- Pour l'application par injection combinée à l'application au pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'injection.
 - Pour l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.
 - Pour l'application par injection combinée à l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la pulvérisation et des gants pendant l'injection.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant l'emploi et suivre toutes les instructions fournies.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Rappporter le contenu / récipient au point de vente ou le remettre dans un centre de collecte pour déchets spéciaux.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 24 mois
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C
- Stocker à l'abri de la lumière (excepté pour les emballages métalliques)

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

X6236

Numéro de l'autorisation

CH-0021841-0005 1-4

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.11
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.16

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.05
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.05
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5	220-120-9	0.026
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one et 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9	611-341-5	0.00135
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts		97862-59-4	931-296-8	0
Decyl glucoside	D-glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		68515-73-1	500-220-1	0.72